

La pose collée de parquet

La pose collée de parquet peut s'appliquer au parquet massif ; et au parquet contrecollé. Elle est particulièrement adaptée au sol chauffant basse température.

Stockage du parquet

Avant la pose, le parquet doit être stocké dans un local sec et chauffé. Pour les parquets bruts, il est recommandé de le laisser se stabiliser 7 jours avant la pose, colis ouverts. Pour un parquet fini verni ou huilé, les colis sont ouverts au moment de la pose.

Etat du support et de la pièce

La pose d'un isolant est indispensable pour éviter une reprise d'humidité par le support. En pose collée, le produit ISO ALU TB, une garantie pour un support dont le taux d'humidité est < 10 %.

Le support doit être :

- ▶ plan : planéité de 2 mm sous une règle de 2 m ;
- ▶ sec : l'humidité de la dalle doit être < à 3 % ;
- ▶ rigide et adhérent.

La pièce dans laquelle le parquet est posé doit être chauffée, avec une température comprise entre 15°C et 25 °C. L'hygrométrie de l'air ambiant est quant à elle comprise entre 45 et 65%. Veillez à bien dépoussiérer votre support avant la pose. Lors du démarrage, ouvrez plusieurs colis afin de répartir harmonieusement les lames de parquet. Il est indispensable d'intégrer le phénomène de dilatation du bois. Ainsi, prévoyez un joint de dilatation le long des parois de 5 à 10 mm et de 15 mm minimum pour une pièce de plus de 8 mètres de largeur.

Les différents types de pose collée

▶ La pose collée en plein de parquet

La pose collée en plein est la méthode la plus courante. Il s'agit d'encoller le support par petites surfaces (environ 0,5 m² par application pour une meilleure prise de la colle). Vous appliquerez la colle à l'aide d'une spatule crantée, par tranches successives de 30 cm d'épaisseur, avant de poser le parquet et éventuellement de le maroufler pour un parquet brut.

la Navycol PS, environ 1,2 kg au m². Le collage est possible sur les supports suivant : ciment, dalle de béton, aggloméré, vieux parquet rigide, carrelage adhérent et contreplaqué.

▶ La pose collée au cordon

La pose collée au cordon est effectuée avec une colle mastic polyuréthane. Des cordons de colles, perpendiculaires à la lame et espacés de 10 à 15 cm sont disposés de façon continue. C'est une méthode adaptée aux lames avec rainures et languette. Elle est réalisable sur différents supports : ciment, dalles béton, agglomérés, vieux parquets rigides, carrelages adhérents et contreplaqués.

Lorsque la pose est terminée

- ▶ **Parquet brut** : une fois votre parquet posé patientez au minimum 3 à 4 jours pour que le bois se stabilise.
- ▶ **Parquet verni** : au bout de 48 heures, vous pouvez utiliser la pièce parquetée.